



**COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU MERCREDI 28 MARS 2018**

Salle 108 de l'OMS



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS



Membres présents :

Agius Christophe	Président - Salon Hockey Club
Barbi Claude	Secrétaire Adjoint - Centre équestre
Caugant Arnaud	Trésorier - Salon Triathlon
Pasero Guy	Trésorier adjoint - Gymnastique Volontaire
Langlet Valérie	Mise à disposition à l'OMS par la Mairie
Aillaud Sylvie	GR Club
Sasso Nadège	GR Club
Birabent Laurence	Salon Hockey Club
Faivre Sylvie	Vice-présidente - La Vaillante
Peyro Christine	Salon Handball Club
Sandrine Pedro	Sapela Basket 13
Michel Sandrine	Association Moto School
Chahbi Said	Boxing Club Salonais
Bounemoura Bachir	Athlétic Club Salonais
Ferrat Raymond	Président SalonTéléthon
Guille Francis	Personnalité du sport
Joel Delehayé	Le Sang des Sportifs
Sapin Marc	Personnalité du sport – Club des Nageurs Salonais
Belières Jean Pierre	Salon Cyclo Sport
Contensuzas Benoit	Provence Taekwondo
Cunin Claude	Club de Tir Salonais
Diouloufét Bernard	Athlétic Club Salonais
Mouë Dominique	MJC
Nuc Gérard	Sporting XV
Pagani Sylvain	Personnalité du sport
Pecher David	Nostra Tennis Clubs
Joassy Philippe	Escrime Pays Salonais



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS



Excusés :

De Taxis du Poët Patrick
Michèle Fasciale
Lebahy Nadine
Condé Eric
Chazeau Laineur-Lothaire
Julien Coulomb
Christophe Martinez

Élu aux Sports
Présidente de la Gymnastique Volontaire
RC Salon XIII
Salon Hockey Club
Secrétaire - Echiquier Nostradamus
Personnalité du sport
Personnalité du sport

Préambule :

Le président remercie tous les participants pour cette réunion et ouvre exceptionnellement la séance à 18h40.

Un rappel est effectué sur la réunion « extraordinaire » portant sur les installations sportives qui s'est tenue le 23 janvier dernier.

Christophe précise que cette réunion avait réuni plus d'une quarantaine de responsables de clubs, Patrick De Taxis Du Poët, David Ytier, Patrice Gonguet et Dominique Bertrand (alors responsable de la gestion créneaux des stades et gymnases).

Il rappelle qu'il s'était engagé :

- 1) A ce que toutes les questions posées lors de cette réunion soient transmises au service des sports quelques jours avant la réunion pour une réponse étudiée
- 2) A ne pas réaliser de compte rendu sans s'être à nouveau concerté avec Patrick et Patrice



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS



En introduction de cette réunion « extraordinaire » il avait rappelé la qualité du service rendu par le service des sports mais avait souligné la nécessité de revoir de façon constructive, et en concertation avec les clubs, certaines façons de travailler, notamment au niveau de la gestion des créneaux.

Il regrette que depuis le 23 janvier aucun moment n'ait été consacré à l'OMS pour effectuer une synthèse de cette réunion et écrire la mise en place des demandes acceptées par les élus et le Directeur du service des sports.

Il conçoit toutefois que leur emploi du temps soit chargé et les remercie d'avoir enfin accepté l'idée d'une **rencontre mensuelle Elu aux sports – Directeur du service des Sports – OMS le premier lundi de chaque mois**, pour prendre le temps de travailler sereinement.

La première réunion aura donc lieu le lundi 9 avril à 9h (le lundi 2 avril étant férié) et pourrait être l'occasion de travailler sur le compte rendu de la réunion du 23 janvier.

En entendant cette synthèse officielle Christophe se félicite dès à présent des deux avancées validées par Patrick, Patrice et David :

- 1) L'affichage (modalités à définir) de tous les créneaux (gymnases/stades/piscines) à disposition des clubs.

Cet affichage permettra aux clubs de formaliser des propositions d'optimisation d'utilisation des installations sportives.

- 2) Il remercie également l'élue aux sports et le Directeur des Sports d'avoir clairement défini l'ordre de priorité de l'utilisation des piscines :

- 1 Les scolaires
- 2 Le grand public
- 3 Les clubs de sport



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS



Ce qui signifie que tous les autres utilisations, dont les cours privés, ne sont pas considérées comme prioritaires.

Arrive dans la réunion du 28 mars une question relative au taux d'utilisation des installations sportives, émanant d'un responsable de club absent le 23 janvier.

Christophe précise qu'il est favorable à ce type de mesure (même s'il est prudent quant à la possibilité de récupérer ultérieurement un créneau « perdu » par un club en sous effectif une seule année sur une catégorie d'âge) mais indique qu'à ce jour Patrick et Patrice n'y sont pas prêts, même si de nombreuses villes voisines fonctionnent de la sorte avec des résultats probants.

Il précise que ce sujet sera traité dans le compte rendu.

Introduction :

Comme à chaque réunion Christophe demande aux responsables de clubs de nous dire deux mots sur des manifestations qui viennent de se dérouler.

- B Bounemoura nous résume la course des 10 km de Bel Air fin janvier qui a réuni environ 600 participants

Il se félicite de la victoire au scratch en Sénior Homme, de Quentin Cau licencié à l'ACS, Athlète masculin aux derniers Trophées de l'OMS.

A la demande de Christophe il rappelle qu'un euro par participant a été redistribué à l'association ERIZU.

- N Sasso nous informe que le 18 mars, dans une salle de Coubertin pleine à craquer, s'est tenu un championnat départemental de gymnastique qui a réuni environ 250 participants.

Elle précise que tout s'est bien passé et que ses athlètes ont obtenu des résultats encourageants.



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS



Elle informe ses collègues présidents qu'une prochaine manifestation, cette fois-ci à dimension régionale, se déroulera les 14 et 15 avril, toujours à Coubertin, et réunira environ 600 gymnastes.

- Christophe rappelle que la course Souvenir Jean Moulin organisée par la Foulée Salonaise dans le cadre du challenge Terre de Mistral a connu un beau succès.

Là encore des performances des salonais avec une victoire de Elsa Lopez, licenciée du Salon Triathlon, sur le 19 km et à nouveau de Quentin Cau de l'ACS sur le 7,5 km.

Christophe demande ensuite au nouveau président du Nostra tennis club, Mr David Pecher de se présenter.

David se présente, rappelant qu'il fait partie du bureau du club depuis plusieurs années.

Il nous informe que le club se porte bien avec cette saison près de 550 licenciés.

Selon lui cette augmentation est due en partie à l'arrivée d'environ 90 licenciés entraînés par l'opération « Fêtes le mur » redynamisée aux Canourgues à la Monaque.

Christophe et David s'accordent à souligner l'excellent travail réalisé par Frédéric Kempf, éducateur au Nostra et Moktar Djamai, entraîneur diplômé d'état, salarié de l'association « Fêtes le mur » qui lui-même a découvert le tennis aux Canourgues via ... « Fêtes le mur »

A la question posée par Christophe de l'appréciation par les licenciés des courts couverts, David indique les utilisateurs en sont pleinement satisfaits.

- Christophe demande ensuite à Sandrine Michel de se présenter à l'assemblée.

Présidente de l'association MtotoSchool dont le projet est la construction d'une école maternelle en Tanzanie, elle indique son souhait de travailler avec les clubs sportifs salonais pour atteindre son objectif.

Jérôme Quidort, qui a quitté la présidence du Nostra, s'est porté volontaire pour participer à la réalisation de ce projet et fédérer les clubs.

Une initiative saluée de tous.



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS

David précise qu'il souhaite que Jérôme continue à travailler activement avec l'OMS.

Christophe souligne le professionnalisme, la capacité à mener les dossiers jusqu'au bout, la gentillesse, le dévouement, et l'humour de Jérôme.

Il précise que l'association MtotoSchool sera symboliquement membre de l'OMS à compter de la prochaine Assemblée Générale.

Subventions :

Subventions Municipales

Comme chaque année les éléments communiqués par les clubs dans les « **Dossiers « papiers » de Dossier de subvention de fonctionnement associations sportives** » (deuxième ligne en rouge ci-dessous) ont été saisis par Guy Schoenzetter

[Portail Asso]

Télécharger une demande de subvention

Dossiers de Demande de Subvention 2018

Les demandes de subventions de fonctionnement et de projet pour l'année 2018 sont ouvertes, vous pouvez télécharger la demande ci-dessous.

[Télécharger le dossier de demande de subvention de fonctionnement et de projet 2018](#) ici

Pour les associations sportives uniquement:

[Télécharger le dossier de demande de subvention de fonctionnement et de projet associations sportives 2018](#) ici



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS



Christophe rappelle la nécessité d'utiliser le dossier de subvention de fonctionnement sport (en non celui réservé aux associations générales) car il recense toutes les informations nécessaires aux calculs des subventions.

Cette année encore quelques clubs ont utilisé le mauvais document et il manquait des informations. La relance de ces clubs pour utiliser le document adéquat à retardé le premier calcul des subventions.

Il avoue que les critères utilisés depuis maintenant quelques années sont subjectifs mais qu'ils ont le mérite d'exister.

Ils permettent d'établir des propositions à partir d'éléments factuels, ce qui n'est pas le cas dans toutes les villes.

Comme chaque année il propose aux responsables de clubs qui le souhaiteraient de remettre en vigueur la commission « Gestion des subventions des clubs » pour les refondre.

Dans un deuxième temps ces propositions ont été affinées et validées par l'OMS (Guy Schoenletter et Christophe Agius) et David Ytier, Adjoint aux Finances.

Patrick De Taxis avait décidé de ne pas assister à cette réunion.

Les courriers informant les clubs des montants attribués vont prochainement être transmis aux clubs par le service finance de la ville de Salon de Pce.

Christophe rappelle que la municipalité continue à favoriser tous les projets émanant des clubs.

Le service des finances continuera d'étudier avec la plus grande attention la possibilité d'accompagner financièrement les clubs.

David Ytier rappelle régulièrement qu'aucun nouveau projet ne sera validé tant que les clubs demandeurs n'auront pas fourni les justificatifs de dépenses des projets réalisés l'année précédente.

Christophe informe l'assemblée qu'il approuve cette décision de David.



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS



Subventions Régionales :

En avril 2017 M Le Maire avait souhaité que les clubs Salonais se positionnent auprès du service des sports de la Région pour bénéficier de subventions.

Patrice Gonguet qui bénéficie d'un réseau de relations à la Région s'était proposé pour accompagner les clubs dans leur démarche.

L'objectif premier était alors – avant de constituer les demandes de subvention – de déterminer quels dossiers étaient recevables.

15 clubs avaient alors exprimés le souhait de présenter au total 32 demandes.

Certaines demandes étaient recevables, d'autres non.

La dynamique espérée n'a pas abouti puisque seul le Sapela Basket 13 a bénéficié d'une aide financière de la région pour l'achat du tableau électronique de la salle de St Come.

La responsabilité de cet échec ne peut en aucun cas incomber au service des sports qui a eu le mérite de se proposer une aide aux clubs.

A nous (OMS et Service des Sports) d'en tirer les conclusions.

Nul ne doute qu'un accompagnement plus profond des clubs par le Service des Sports permettra d'obtenir des résultats plus probants, les responsables bénévoles des clubs étant dépassés par les démarches administratives

C'était sans doute l'objectif de M Le Maire en avril 2017.

Ce point sera abordé lors de la réunion OMS – Elu aux sports – Service des Sports du 9 avril

Les nouvelles demandes sont à déposer avant novembre 2018 pour les subventions 2019.



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS



Subventions CNDS :

Christophe rappelle que dans le cadre des demandes de subventions des associations sportives des Bouches-du-Rhône la campagne CNDS sera ouverte du 03/04/2018 au 14/05/2018 et que toutes les informations concernant la campagne CNDS 2018 seront disponibles sur le site de la DRDJSCS PACA :

<http://paca.drdjscs.gouv.fr/> à partir du 03/04/2018.

Il invite également les clubs à participer à l'une des réunions d'information CNDS (pas besoin de s'inscrire au préalable).

Un mail de rappel a été envoyé aux clubs le 30/3

Périscolaire :

Christophe informe les clubs qu'il est dès à présent possible de se positionner sur les interventions en école dans le cadre du péri scolaire.

Il précise que pour la saison à venir ils pourront intervenir de 11h20 à 12h20 et de 12h20 à 13h20, que l'implication des clubs permet la diversité des activités proposées sur l'ensemble des écoles et qu'elle est une belle opportunité de récupérer des licenciés

Mme Capeau reste l'interlocutrice de ce dispositif.

Il convient de lui adresser par mail l'appel à projet concernant les activités éducatives pour l'année 2018/2019 avant le 6 avril.

Son adresse mail : m.capeau@salon-de-provence.org

L'appel à projet et les modalités d'inscription ont été transmis dans un mail du 30/3 aux clubs.



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS



APSO - APA - Centre médico sportif :

A la demande de l'OMS une réunion traitant ces trois sujets a eu lieu le vendredi 16 mars.

Etaient présents :

Patrick De Taxis – Adjoint aux Sports
Dominique Labarre – Elu à la Santé
Patrice Gonguet – Directeur des Sports
Elodie Seranno - Coordinatrice Atelier Santé Ville

Michèle Fasciale représentant le club de Gymnastique Volontaire (et Impulsion GV) participant au dispositif APA

Danièle Fauvel (ETAPS détachée par la ville à l'ACS, participant aux dispositifs APSO et APA)

Christophe Agius représentant l'OMS porteur du dispositif APA.

Aucun compte rendu de cette réunion n'ayant été effectué, Christophe en effectue une synthèse à l'assemblée.

APSO

Patrice Gonguet et les élus nous ont confirmé que le dispositif est reconduit tout autant que la subvention de l'Agence Régionale de Santé (43 000 €) soit à nouveau attribuée.

Tous les participants présents à la réunion s'attachent à dire que ce dispositif est une vraie réussite. Il permet à des personnes atteintes de pathologies lourdes d'avoir accès au sport alors que l'intégration aux clubs leur est difficile.



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS



Les participants à la réunion regrettent que ce dispositif, encore très peu développé en France, ne soit pas plus mis en avant par le service communication de la ville.

Patrice Gonguet nous a indiqué que malgré une diminution progressive des ETAPS, le même nombre d'heures sera consacré par cette catégorie de personnel municipal à l'APSO l'année prochaine.

APA (Activité Physique Adaptée)

L'APA a été imaginée pour accueillir les sortants du dispositif APSO qui n'ont pas trouvé leur place en club.

Force est de constater que le passage en club n'a été réalisé que de façon très marginale et que les bénéficiaires ont besoin du prolongement d'un accompagnement structuré.

A ce jour l'APA repose sur deux clubs l'ACS et Impulsion GV, et la participation d'ETAPS ACS détachés au sein du dispositif.

Patrice Gonguet nous a informés qu'il ne pourra logiquement plus mettre à disposition du dispositif des ETAPS dont le nombre diminue régulièrement compte tenu de la pyramide des âges de cette population.

Il incite donc les clubs à s'investir d'avantage sur ce dispositif.

L'OMS voit mal comment un tel investissement en temps est possible sans aide financière à la clef.

Il rappelle que les interventions sur ce type de population doivent être effectuées par des éducateurs formés.

Il souligne que d'autres clubs que l'ACS et la GV Impulsion souhaitent intégrer le dispositif.

Il précise par ailleurs que c'est Elodie Seranno qui gère aujourd'hui avec la plus grande rigueur toute la partie gestion (demandes de subventions et suivi) et que si elle devait un jour changer de fonction l'OMS ne disposerait ni de temps ni de compétences pour gérer ce dispositif.



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS



Les acteurs du dispositif s'accordent à dire qu'il reste fragile.

Après cette première année de mise en route il semble difficile de pérenniser l'action en l'état.

Il demande à être encore amélioré notamment pour pouvoir intégrer d'autres clubs.

En l'état il semble délicat de conseiller aux clubs volontaires de s'engager dans le dispositif.

Christophe souligne enfin l'excellent travail effectué par Danièle Fauvel, tant sur le terrain qu'au niveau administratif.

Il indique à l'assemblée qu'il proposé aux participants à cette réunion de se revoir avec David Ytier pour savoir comment un ce dispositif, que tous s'accordent à juger humainement indispensable, peut être repensé, notamment financièrement.

Centre Médico Sportif

La dernière intervention en réunion de l'OMS de Patrick De Taxis et Dominique Labarre sur ce sujet remontait à février 2017 et l'OMS et les avait régulièrement questionnées sur l'état d'avancement de ce dossier.

M Labarre nous a précisés que le dossier avance bien.

Il ne sera sans doute pas labélisé « Centre Médico Sportif » mais répondra à de nombreuses attentes des clubs salonais.

Il pourrait être situé dans le quartier de Bel Air, dans le cadre d'un partenariat public – privé.

Deux médecins sont intéressés par le projet.

M Labarre a précisé que ce centre ne devrait pas prévoir la réalisation des « Certificats médicaux » nécessaires à la réalisation des licences.



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS



En revanche il pourrait accueillir les adolescents des clubs Salonais pour des visites médicales spécifiques et les consultations des Athlètes de haut niveau.

Sandrine Pedro, représentante du Sapela Basket 13, nous précise dans la réunion que son club dirige chaque année des dizaines d'adolescents dans les centres médico sportifs des Bouches Du Rhône.

Patrick et Dominique envisagent une participation financière des clubs (à définir) en fonction de leur nombre de licenciés.

Christophe propose aux élus d'intervenir en réunion d'OMS pour évoquer ce sujet.

Guide des sports :

Christophe informe les clubs que la deuxième édition du Guide des Sports est prévue pour septembre 2018.

La commercialisation des encarts publicitaires démarrera en mai.

Il tient à remercier de nouveau Valérie pour le travail de fond effectué auprès des clubs pour la mise à jour des informations indiquées dans les clubs.

Un mail sera été adressé aux clubs début mai pour leur demander si des corrections devaient être apportées aux informations (Rappelées dans le mail) indiquées dans la première version du guide.

Christophe rappelle qu'avec la collaboration active du Service des Sports (il remercie Celine Dalichoux et Jacqueline Trichard) un travail est effectué afin que les différents services municipaux intègrent les bonnes informations relatives aux clubs dans leurs bases de données.

Il précise que suite à la rencontre à sa récente rencontre avec le nouveau Directeur du centre Hospitalier les guides des sports seront systématiquement distribués avec le livret d'accueil des enfants entrant en pédiatrie.

Il suggère aux clubs d'y glisser un bon pour une découverte de leur sport.

Il a été décidé de médiatiser la remise des guides à l'hôpital avec la participation d'un sportif connu.

Les clubs sont sollicités pour trouver un sportif reconnu disponible qui leur semble représentatif des clubs de la ville.

Christophe rappelle que bon nombre de clubs estiment que nouvelles inscriptions ont été générées suite à l'édition de ce guide et notamment lors de sa distribution à la journée des associations



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS

Olympiades des vacances de Février :

Les Olympiades du Rugby à XV ont été annulées pour cause de mauvaises conditions météo.

Pour la première fois, compte tenu de la forte demande, des Olympiades, celles du Basket, se sont déroulées sur deux jours, les 8 et 9 mars.

Elles ont réunis 150 enfants.



Christophe précise que les deux jours d'initiation au basket ont été effectués en Anglais par le capitaine de l'équipe première Aaron Harris et l'ensemble de ses coéquipiers de l'équipe de Nationale 2 !



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS



Le samedi 10 mars les enfants ont été invités à assister à un match de l'équipe première avec distribution de repas offerts par le Sapela et sièges réservés derrière les panneaux.

Ils ont formé une haie d'honneur et tapé dans la main de leurs nouvelles idoles à leur entrée sur le terrain. Christophe remercie au passage les éducateurs des centres sociaux qui ont accompagné les enfants au match.

Une très belle expérience que n'oublieront ni les enfants, ni les éducateurs, ni le Sapela, ni le président de l'OMS et dont il conviendra de tirer les enseignements pour les prochaines Olympiades.

Pour espérer intégrer les enfants dans les clubs il est nécessaire d'aller au-delà des seules Olympiades et de réfléchir à une démarche plus globale.

Christophe précise enfin que le L'Echiquier Nostradamus intervient désormais auprès des centres sociaux lors de chaque vacances scolaires.

Une intervention appréciée et demandée par les éducateurs et les enfants.

Lors des vacances de Pâques (Le 03 mai) auraient lieu pour la première fois une Olympiade multi sport sur le site des Canourgues avec le Hockey sur gazon, le Handball et la Gymnastique Artistique de la MJC. 180 enfants sont déjà inscrits....

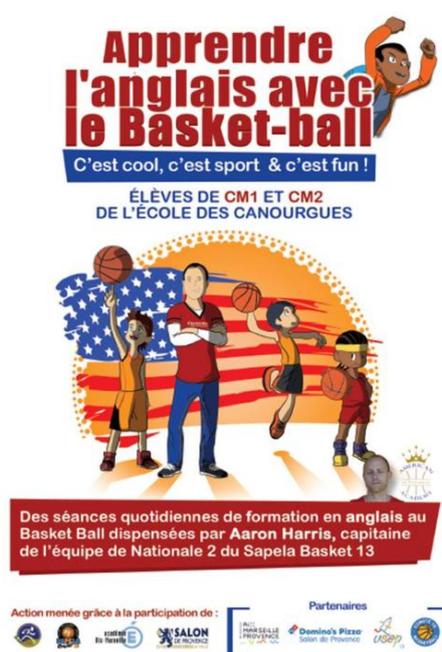


Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS



Opération Basket en Anglais à l'École Primaire des Canourgues

Dans le cadre de ces actions de développement du sport dans les quartiers prioritaires l'OMS s'est particulièrement impliqué dans le lancement début Mars du dispositif qui permet d'enseigner le basket en anglais cette année aux classes de CM2 et CM1 (la saison prochaine à toutes les classes).



Ces cours sont dispensés par Aaron Harris.

Christophe rappelle à l'assemblée le soutien de Madame Rum, inspectrice d'académie, et de Nicolas Isnard qui ont été les maitres d'œuvre du démarrage de ce dispositif unique en France.



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS



Il indique enfin que Dominos Pizza Salon offre l'intégralité du matériel pédagogique (environ 800 €).

Actions pour les personnes en situation de handicap mental :

Courant 2017 deux mamans d'adolescents en situation de handicap intellectuel avaient rencontré Patrick De Taxis et Christophe Agius pour leur faire part de leur difficulté à intégrer l'offre sportive dispensée par les clubs.

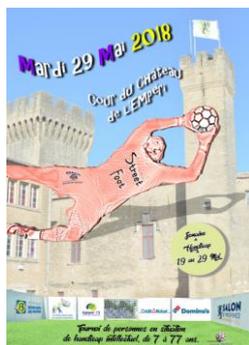
L'OMS a décidé de travailler à intégrer de façon progressive cette population aux clubs salonnais.

David Ytier, adjoint aux finances de la Ville et Sandra Dalbin Vice Présidente du département déléguée au handicap ont répondu favorablement aux demandes financières de l'OMS.

L'intégration des personnes en situation de handicap intellectuel a commencé dès les Olympiades de la Toussaint où trois enfants des Papillons Blancs ont été invités.

Elle se poursuivra dans les mois à venir avec l'intégration de pensionnaires de l'AGAPEI (structure qui fédère plusieurs associations dont les Papillons Blancs) dans les clubs tous les vendredis.

Pour lancer le projet, un "Street Foot" dirigé par Sébastien Piocelle aura lieu le 29 Mai dans la grande cour du château de l'Emperi.



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS



Un projet pour lequel l'OMS a bénéficié du soutien de Jean François Steinbach et Michel Roux.

Le Street Foot du 29 mai accueillera gratuitement toutes les personnes du bassin Salonais en situation de handicap intellectuel, pensionnaires ou non de structures spécialisées.

Christophe remercie Julien Coulomb, ancien président du Nostra Tennis Club et de l'OMS qui gère ce projet SPORT HANDICAP 13 dédié à l'intégration des personnes en situation de handicap intellectuel.

Il précise que le financement de ce projet, comme celui du sport dans les quartiers prioritaires, est effectué grâce à des subventions spécifiques qui ne rentrent pas dans le budget de fonctionnement de l'OMS

Elections Miss et Mister sport :

Christophe donne la parole à Benoit pour évoquer la deuxième édition de l'élection Miss et Mister Sport.

Benoit informe l'assemblée qu'en 2017 il y avait 17 candidats et cette année ils seront 20 à concourir dans 4 catégories : 16/25 ans hommes et femmes et plus de 25 ans hommes et femmes.

La soirée se déroulera le samedi 21 avril à 19h30 à l'espace C. Trenet. L'entrée est fixée à 5€.



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS



Médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif :

Intervention de M. Sapin qui remercie Christophe pour son engagement auprès des clubs et qui présente un bilan de l'AG du comité 13 qui s'est tenue le 17 février.

Sur les sept demandes présentées (4 bronze et 3 or), 3 bronze ont été attribuées.

Marc précise de se rapprocher de Valérie pour obtenir tous les documents nécessaires à la constitution des dossiers de demande (important photocopie recto verso de la CNI et un petit laïus concernant la personne avec argumentation).

Ateliers sport santé 50 ans et plus:

Le vendredi 20 avril se déroulera de 9h à 12h la 5^{ème} édition des "Ateliers Sport Santé" avec la collaboration du CDOMS 13. Le projet avance bien sous l'impulsion de J. Coulomb.

Christophe demande aux clubs de parler à leurs adhérents et amis de + de 50 ans de l'existence de cette demi journée gratuite qui leur permet d'effectuer un bilan sérieux de leurs capacités physiques (Endurance, force, souplesse, nutrition...).

Il leur suggère également de se rapprocher de Valérie s'ils souhaitent bénéficier d'un stand pour promouvoir leurs activités susceptibles d'intéresser un public de + de 50 ans



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS



Sang des sportifs :

Said intervient pour présenter avec Joel le thème général de l'animation du samedi 26 Mai, qui sera « les bulles ».



Un professionnel animera la place Morgan en effectuant des démonstrations.

Il amènera tout le matériel nécessaire au premier championnat de bulles de savon.
Ce championnat mettra aux prises 3 catégories (jeunes, seniors et clubs) dans l'après-midi.
Les clubs sont invités à se présenter par équipes sous leurs couleurs pour y participer.

4 clubs ont répondu aux sollicitations pour effectuer la traditionnelle photo de cœur (le CES, l'ACS, Le SAPELA et la GR).

C'est C. Martinez qui assurera les prises de vue.



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS



Le constat de l'année dernière : l'animation sur la place permet d'attirer beaucoup de monde mais en contrepartie on note une baisse du nombre de dons.

Il faut donc se mobiliser dans les clubs avec comme objectif qu'il n'y ait aucun club salonais à zéro don.

La collecte se déroulera uniquement le samedi de 10h à 16h00 ce qui permettra de mettre des médecins supplémentaires avec comme conséquence un temps d'attente réduit.

Terrains synthétiques :

Suite au reportage télévisé d'envoyé spécial sur les risques liés à l'utilisation de billes fabriquées à partir de pneus recyclés présentes sur les terrains de sports en pelouse synthétique, l'OMS a relayé au service des sports les interrogations légitimes de parents d'enfants licenciés dans des clubs pratiquant sur les terrains des Canourgues et de Roustan et du futur terrain de St Come.

Christophe avoue avoir été peiné qu'aucune réponse n'ait été apportée par l' élu aux sports quant à ses questions successives sur le sujet.

Fort heureusement Mr le Maire s'est emparé lui-même de façon réactive du problème et a demandé une étude de dangerosité.

L'OMS, les clubs et leurs licenciés utilisateurs attendent les résultats de cette étude.

Ce sujet sera abordé lors de la réunion du 9 avril.

Incivilités dans le quartier des Canourgues

Des problèmes sont constatés par certains clubs sur des installations sportives des Canourgues.

Le club de Tennis de Table a été victime d'une effraction sur un véhicule lors d'une manifestation qui s'est déroulée dans le quartier des Canourgues.

Les cours de la section Gymnastique de la MJC et le Club de Hand sont régulièrement perturbés par des interventions des gamins.



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS



Saïd intervient en indiquant qu'une solution pourrait intervenir en mettant en place des activités ce qui permettrait de ne pas laisser cette jeunesse oisive et livrée à elle-même.

Marc rétorque que le problème d'incivilité est bien connu et récurant à Salon et cela malgré toutes les initiatives consenties par l'OMS et la ville pour dynamiser ce quartier.

Dominique pense qu'il faut que les différents acteurs (OMS, centres sociaux, ville, ...) se parlent afin d'amener des solutions durables.

Christophe évoquera ce sujet qu'il juge de la plus haute importance à la réunion du 9 avril, aucun représentant du service des sports n'étant présent à la présente réunion.

Il rappelle que s'il se bat depuis trois ans pour que les clubs interviennent dans les quartiers prioritaires. Il n'est pas question que d'autres déjà présents envisagent de le quitter à force de découragement.

Sécurité des manifestations :

Arnaud nous indique que pour l'organisation du Triathlon, il doit se mettre en conformité en signant des papiers qui l'obligent à mettre en place des dispositifs très lourds à supporter alors qu'il n'est pas un spécialiste de la sécurité

Il pose la question de savoir s'il est possible d'envisager une aide d'un service de la ville dans la mise en place des mesures de sécurité demandées.

Christophe précise qu'il a assisté, lors de la journée des Maires, à un colloque sur la sécurisation des manifestations publiques, en présence d'Yves de l'équipe du Marathon.

Il retransmet le discours tenu par M Le Commissaire de Salon de Pce : les présidents d'associations sportives organisatrices d'événements sur la voie publique sont responsables de leur sécurité.



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS



La encore, Christophe évoquera ce sujet qu'il juge de la plus haute importance à la réunion du 9 avril, aucun représentant du service des sports n'étant présent à la présente réunion.

La majorité des président(e)s de clubs présents à la réunion suggèrent de bénéficier d'une aide municipale sur ce sujet.

Christophe demandera à Vanessa Pelloquin conseillère municipale (Sécurité civile — Réserve communale de sécurité Civile — Pompiers — Commissions de sécurité — Prévention des risques majeurs) d'intervenir en réunion d'OMS.

Pas de questions diverses

C Agius clôture la séance à 20h00 et invite les participants au traditionnel apéritif qui est offert par Belières Jean-Pierre tout nouveau retraité.

**Le Président de l'OMS
Christophe Agius**

**Le Secrétaire Adjoint
Claude Barbi**



Compte rendu de la réunion du 28 mars 2018 – Salle 108 de l'OMS